

Belgium-Seraing: Calorimeters

OJ S 164/2023 28/08/2023

Contract award notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: LA MAISON SERESIENNE

National registration number: 0403.964.913_533349

Postal address: Place des Verriers, 11

Town: SERAING

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4100

Country: Belgium

E-mail: amandine.lohay@maisonseresienne.be

Telephone: +32 43303063

Internet address(es):

Main address: <http://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=492860>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=492860>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de logements sociaux

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

FOURNITURE ET INSTALLATION DE REPARTITEURS-CALORIMETRES, DE COMPTEURS DE CHALEUR, DE COMPTEURS D'EAU À RADIOFRÉQUENCE ET, EN CE COMPRIS, LEURS RELEVÉS PAR LOGEMENT ET PAR LOCATAIRE SELON LES EXIGENCES DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE RELATIVE A L'EFFICACITE ENERGETIQUE EN VIGUEUR AU 25 JUIN 2020 EED 2.0 AINSI QUE L'ETABLISSEMENT DES DECOMPTES DES CHARGES

Reference number: LMS-MPAC2023F1-F02_0-F03_0

II.1.2. Main CPV code

38418000 Calorimeters

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Le marché consiste en une prestation de fournitures (Accord-cadre), il s'agit d'une location.

- POUR LES LOGEMENTS :

Le REMPLACEMENT des compteurs-intégrateurs de chauffage, des répartiteurs-calorimètres et des compteurs d'eau existants.

- POUR LES CHAUFFERIES :

L'enlèvement sans remplacement des compteurs-intégrateurs en sortie des chaudières car données inutilisées.

- POUR LES PARTIES COMMUNES :

Le REMPLACEMENT des compteurs-intégrateurs de chauffage et des compteurs d'eau existants.

Le REMPLACEMENT et/ou le PLACEMENT du module radio-collecteurs de données.

- La MAINTENANCE :

En cas d'absence d'informations, le soumissionnaire devra réagir immédiatement voir le jour même en allant s'assurer, dans la mesure du possible, que le compteur ou le répartiteur est bien défectueux. Si le locataire est absent ou s'il ne donne pas accès à son logement, il faudra prévenir le plus rapidement possible l'adjudicateur.

Le remplacement et les réparations diverses sur des appareils défectueux tel que : fuite, dérives de consommations, ...; se feront selon les délais d'intervention prescrits.

- Les RELEVES :

Les données seront collectées par un module radio placé dans une partie commune dans le bâtiment.

De cette manière, les relevés se feront uniquement par télérelève et à distance sans la présence des locataires.

Les relevés des compteurs-intégrateurs de chauffage et de chaufferie se prendront en KWH ;

Les répartiteurs-calorimètres se prendront en unité de chauffe propre au répartiteur ;

Les relevés des compteurs d'eau se prendront en m3.

Pour répondre aux Exigences de la Directive Européenne relative à l'efficacité énergétique en vigueur au 25 juin 2020 et pour répondre à ceux du 1er janvier 2022 et 2027 « EED 2.0 », les relevés se feront sur base mensuelle.

- Les DECOMPTES DE CHARGES :

Les décomptes de consommation doivent contenir les informations nécessaires ainsi que des graphiques comme suit :

1.Coût total de l'énergie.

2.Prix de l'énergie.

3.Emissions CO2.

4.Différentes énergies utilisées dans le bâtiment.

5.Comparatif par degré-jours avec l'année précédente.

6.Comparatif par degré-jours avec un consommateur moyen.

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Lowest offer: 482 079,30 EUR / Highest offer: 525 377,50 EUR taken into consideration

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

II.2.4. Description of the procurement

Le marché consiste en une prestation de fournitures (Accord-cadre), il s'agit d'une location.

- POUR LES LOGEMENTS :

Le REMPLACEMENT des compteurs-intégrateurs de chauffage, des répartiteurs-calorimètres et des compteurs d'eau existants.

- POUR LES CHAUFFERIES :

L'enlèvement sans remplacement des compteurs-intégrateurs en sortie des chaudières car données inutilisées.

- POUR LES PARTIES COMMUNES :

Le REMPLACEMENT des compteurs-intégrateurs de chauffage et des compteurs d'eau existants.

Le REMPLACEMENT et/ou le PLACEMENT du module radio-collecteurs de données.

- La MAINTENANCE :

En cas d'absence d'informations, le soumissionnaire devra réagir immédiatement voir le jour même en allant s'assurer, dans la mesure du possible, que le compteur ou le répartiteur est bien défectueux. Si le locataire est absent ou s'il ne donne pas accès à son logement, il faudra prévenir le plus rapidement possible l'adjudicateur.

Le remplacement et les réparations diverses sur des appareils défectueux tel que : fuite, dérives de consommations, ...; se feront selon les délais d'intervention prescrits.

- Les RELEVES :

Les données seront collectées par un module radio placé dans une partie commune dans le bâtiment.

De cette manière, les relevés se feront uniquement par télérelève et à distance sans la présence des locataires.

Les relevés des compteurs-intégrateurs de chauffage et de chaufferie se prendront en KWH ;

Les répartiteurs-calorimètres se prendront en unité de chauffe propre au répartiteur ;

Les relevés des compteurs d'eau se prendront en m3.

Pour répondre aux Exigences de la Directive Européenne relative à l'efficacité énergétique en vigueur au 25 juin 2020 et pour répondre à ceux du 1er janvier 2022 et 2027 « EED 2.0 », les relevés se feront sur base mensuelle.

- Les DECOMPTES DE CHARGES :

Les décomptes de consommation doivent contenir les informations nécessaires ainsi que des graphiques comme suit :

1.Coût total de l'énergie.

2.Prix de l'énergie.

3.Emissions CO2.

4.Différentes énergies utilisées dans le bâtiment.

5.Comparatif par degré-jours avec l'année précédente.

6.Comparatif par degré-jours avec un consommateur moyen.

II.2.5. Award criteria

Cost criterion - Name: Le prix / Weighting: 60

Cost criterion - Name: Le planning et délai d'exécution / Weighting: 10

Cost criterion - Name: Qualité des services proposés / Weighting: 10

Cost criterion - Name: Qualité des équipements techniques de comptage / Weighting: 10

Cost criterion - Name: Qualité du Webportail / Weighting: 10

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Une visite du site obligatoire (visite d'1 immeuble pour présenter le patrimoine) est à réaliser avant la remise des offres, le certificat de visite remise par le pouvoir adjudicateur lors de la visite est à joindre à l'offre.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2023/S 025-068789](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

Contract No: LMS-MPAC2023F1-F02

Lot No: 1

Title:

FOURNITURE ET INSTALLATION DE REPARTITEURS-CALORIMETRES, DE COMPTEURS DE CHALEUR, DE COMPTEURS D'EAU À RADIOFRÉQUENCE ET, EN CE COMPRIS, LEURS RELEVÉS PAR LOGEMENT ET PAR LOCATAIRE SELON LES EXIGENCES

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

27/04/2023

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 2

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: ISTA SA

Town: Anderlecht

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1070
Country: Belgium
The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Initial estimated total value of the contract/lot: 650 000,00 EUR
Lowest offer: 482 079,30 EUR / Highest offer: 525 377,50 EUR taken into consideration

V.2.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
Un recours en suspension peut être introduit auprès du Conseil d'Etat dans les 15 jours de la publication de l'avis de marché ou de la date à laquelle la décision d'attribution est notifiée, exclusivement selon la procédure d'extrême urgence.
Un recours en annulation peut être introduit auprès du Conseil d'Etat dans les 60 jours de la publication de l'avis de marché ou de la notification de la décision d'attribution

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Société Wallone du Logement
Town: Charleroi
Postal code: 6000
Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

23/08/2023